

Ecrit par le 22 juin 2026

Le Vaucluse se dote d'un Service public dédié à l'insertion et l'emploi



L'Etat, Pôle Emploi, le Département de Vaucluse, la Région Sud, la Caisse d'allocation familiale (Caf) et la Mutualité sociale agricole (MSA) des Alpes-Vaucluse viennent de signer la charte d'engagement entérinant la création du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) qui a pour objectif de rendre plus efficace l'accompagnement vers l'emploi.

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi se trouve au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Depuis 2020, 14 premiers territoires ont pu l'expérimenter, puis 31 en 2021 et 34 cette année, dont le Vaucluse. Cette structure repose sur l'idée que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté.

Le SPIE a pour but de coordonner l'intervention de toutes les structures agissant dans les parcours vers

Ecrit par le 22 juin 2026

l'emploi rendre plus efficace l'accompagnement vers l'emploi en mutualisant les compétences, en coordonnant la prise en charge globale des personnes et en tenant compte des réalités socio-économiques des territoires. Les démarches seront ainsi simplifiées et fluidifiées.

Un accompagnement basé sur le bassin d'emploi

Le Vaucluse compte quatre bassins d'emploi distincts : le Haut Vaucluse, le Grand Avignon, le Nord Vaucluse, et le Sud Vaucluse. Le SPIE prévoit donc de s'adapter à chacun d'entre eux afin de concorder avec les réalités et les évolutions de chaque territoire.

Les acteurs d'un même bassin se réuniront afin de mettre leurs actions en commun et d'assurer un suivi personnalisé à chacun. Cette structure va également permettre une synergie entre les acteurs économiques des différents territoires du département, afin de mieux prendre en compte les opportunités du marché local de l'emploi.

Une démarche main dans la main avec les bénéficiaires

Les parcours vers l'emploi seront co-élaborés par les professionnels du SPIE et ses bénéficiaires, en s'appuyant sur les motivations de ces derniers et leur situation. C'est dans cette action que réside la volonté de la structure d'apporter un accompagnement personnalisé.

Le SPIE prévoit même la création d'un 'collectif témoin' qui sera composés de nombreux bénéficiaires qui témoigneront du niveau de leur satisfaction afin de permettre aux professionnels d'adapter leurs pratiques.

Qui peut se tourner vers le SPIE ?

Le SPIE s'adresse à toutes les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail comme les allocataires du RSA, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes, ou encore les familles monoparentales.

Ils pourront bénéficier d'un accompagnement global, sans rupture, grâce au regroupement d'acteurs qui vont mobiliser tous leurs atouts. Cette union des forces regroupera les services de l'Etat, Pôle Emploi, les Missions locales, les collectivités locales, le Département, la Région, la CAF, la MSA mais aussi des associations et des entreprises locales.

V.A.